



Indicateurs de risque

L'essentiel

Mais: Les semis compris entre mi-avril et mi-mai sont entre 10 et 15 feuilles. Les semis entre fin mai et début juin sont entre 7 et 8 feuilles.

<u>Pyrale</u>

Les captures sont très rares cette semaine.

<u>Sésamie</u>



Aucune capture ces derniers jours.

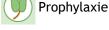
Légende :

Risque très faible



Risque très fort









Résistance

LES ACTUALITES DU MOMENT

ACTU SANTE : <u>I'ambroisie à feuille d'armoise</u>. Cette plante invasive produit un pollen très allergisant.

Pour savoir pourvoir l'identifier et s'informer sur la plante. <u>Ambroisie- Fredon Bretagne-</u> <u>Cliquez ici</u>

<u>Le datura stramoine.</u> Une plante invasive toxique. Pour savoir pourvoir l'identifier et s'informer sur la plante.

Datura Fredon Bretagne-Cliquez ici

ACTU BIODIVERSITE: <u>Les notes nationales sur la biodiversité</u>. S'informer, comprendre et agir—cliquez sur l'un des items ci-dessous.









A SURVEILLER: Les organismes nuisibles de quarantaine à surveiller.

Ces organismes ne sont pas encore présents en France, ils font cependant l'objet d'une surveillance importante à l'échelle nationale. Pour la culture du maïs, il en existe 4 actuellement :

- Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) <u>fiche d'identification—cliquez ici</u>
- Légionnaire d'automne (Spodopetera fugiperda) fiche d'identification—cliquez ici
- Le diabrotica (Diabrotica barberi) fiche d'identification—cliquez ici
- Flétrissement bactérien du maïs (Pantoea stewartii) fiche d'identification cliquez ici

Dégâts faune sauvage sur mais

Pour chaque dégât occasionné par la faune sauvage, les agriculteurs sont invités à remplir le formulaire de déclaration en ligne (<u>formulaire : cliquez-ici</u>) ou via une application mobile disponible sur androïd et apple : <u>cliquez-ici pour savoir comment les télécharger</u>. Cette déclaration, si elle n'ouvre pas droit à l'indemnisation, permet d'orienter les mesures de gestion de l'espèce et de justifier du maintien du classement en « nuisible ».













Données météo





Stations météo		Températures moyennes en°C juin (Normales)	Températures moyennes en°C 1-9 juillet (Normales)	Précipitations Cumul en mm juin (Normales)	Précipitations Cumul en mm 1-9 juillet (Normales)
Ille-et- Vilaine	Rennes	16.4 (17.3)	17 (19.6)	61.8 (50.9)	15.1 (44)
	Miniac-Morvan	16 (17.3)	16.9 (19.6)	16.4 (50.9)	12.2 (44)
	Langon	17 (17.3)	17 (19.6)	116.6 (50.9)	3.7 (44)
Finistère	Brest	14.6 (15.5)	15.6 (17)	46.3 (64.6)	30.8 (70.7)
	St-Pol-de-Léon	14.8 (15.5)	16.4 (17)	25 (64.6)	14.6 (70.7)
	Quimper	15.6(15.5)	16 (17)	66.7 (64.6)	28 (70.7)
Morbihan	Surzur	17.2 (16.4)	16.7 (18)	39.2 (52)	16 (55.2)
	Pontivy	16.6 (16.4)	17 (18)	14.2 (52)	19.2 (55.2)
	Ploërmel	16.9 (16.4)	17 (18)	22.4 (52)	14.2 (55.2)
Côtes- d'Armor	St Brieuc	14.7 (15.5)	16.6 (17.2)	18.8 (50.7)	8 (41.9)
	Louargat	14 (15.5)	15 (17.2)	40 (50.7)	38.2 (41.9)
	St Glen	15.3 (15.5)	16.2 (17.2)	21.4 (50.7)	12.8 (41.9)

Données météo, du 1er juin au 9 juillet 2024, source : MétéoData. Normales de saison, source : MétéoFrance.

Maïs

Sésamie du mais (Sesamia nonagrioides)



Information sur le ravageur :

La sésamie adulte, mesure environ 20 mm les ailes repliées. Les ailes antérieures sont brunes, les ailes postérieures sont blanches. Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 3-4 jusqu'à 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par un dessèchement et une disparition de plusieurs plantes successives avec une grosse perforation à la base de la tige Plus de détails sur le pathogène, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis. Fiche accident sésamie du



Observations issues des parcelles du réseau

Aucune capture n'a été recensée cette semaine dans le réseau BSV.

Cependant dans une parcelle située au Grand-Fougeray en Ille-et-Vilaine, de rares dégâts liés à la larve de sésamie ont été observés. (photo 1 : larve. Photo 2 : dégât avec dépérissement du plant attaqué).



Photo 1



Photo 2

♦ Analyse de risque et prévisions

Le ravageur n'a pas été capturé. La remontée des températures dans la semaine pourrait engendrer de nouvelles émergences. Le risque reste cependant faible.

BSV GRANDES CULTURES BRETAGNE— Bulletin n°21 du 9 juillet 2024

Pyrale du mais (Ostrinia nubilalis)





♦ Information sur le ravageur :

La pyrale adulte, mesure environ 25 mm de large. Les mâles, dont l'abdomen dépasse le bord des ailes repliées, sont plus foncés que les femelles qui sont jaune pâle.

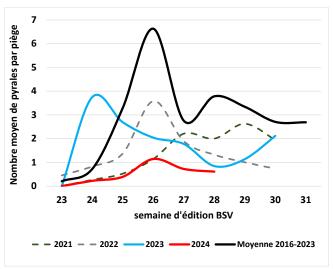
Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par des perforations des feuilles symétriques par rapport à la nervure centrale (aspect "coup de fusil") et de la sciure à l'aisselle des feuilles (là où la larve pénètre).



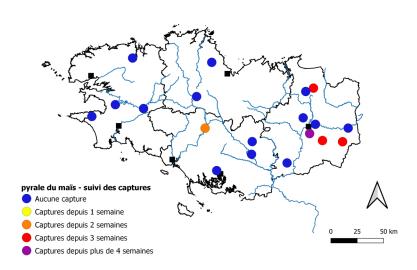
Plus de détails sur le pathogène, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis. Fiche accident pyrale du maïs.

Observations issues des parcelles du réseau

Cette semaine (semaine 28—du 4 juillet au 9 juillet), 18 pièges ont été relevés. Sur 5 pièges, 11 pyrales ont été capturées. Les captures baissent de nouveau.



Graphique 1 : évolution du nombre moyen de pyrales par piège selon l'année.



Carte 2 : état des captures de la pyrale.

Analyse de risque et prévisions

Les captures sont très faibles cette année, il est fort possible que le pic soit passé. Une hausse des températures est attendue dans les prochains jours. Elle pourrait engendrer de nouvelles émergences. Le risque reste faible

Gestion du risque



Des méthodes de luttes alternatives existent.

Le trichogramme, une guêpe parasitoïde, permet de lutter contre la pyrale du maïs. Il s'agit d'une méthode alternative de biocontrôle. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des œufs de la guêpe. Le sachet doit être positionné dès qu'un début de vol est constaté (par l'intermédiaire du BSV par exemple), afin que les œufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol).

Pour plus d'informations : cliquez-ici

BSV GRANDES CULTURES BRETAGNE

Autres observations



PROCHAIN BSV-MARDI 16 JUILLET-ABONNEMENT BSV

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur les sites internet suivants :

Le site de Fredon Bretagne :

https://fredon-bretagne.com/bulletin-sante-du-vegetal/

Le site de la Chambre d'Agriculture de Bretagne :

https://bretagne.chambres-agriculture.fr

Le site de la DRAAF Bretagne :

https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires

suivants: LYCEE DE BREHOULOU, COOP LE GOUESSANT, EUREDEN, FREDON BRETAGNE, CRA BRETAGNE, AGRI-CULTEUR, HAUTBOIS SAS, INNO-VAL, TERDICI.

Direction de Publication Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES Contact : Claire Ricono Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par : FREDON Bretagne 5, Rue A. de St Exupéry 35235 THORIGNE FOUILLARD Contact : Damien Leclercq Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture : Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Pour recevoir gratuitement les BSV:

Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de bretagne : Formulaire pour envoi de mail

contactez Cultures: par mail l'animateur Grandes Mail: Damien.leclercq@fredon-bretagne.com

> Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

> Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.